

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 69 (1930)  
**Heft:** 13

**Artikel:** L'esprit de Dumas fils  
**Autor:** Jean / Dumas, Alexandre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-223170>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à  
l'Agence de publicité Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## CENTENAIRE EUGÈNE RAMBERT

Le prochain numéro du *Conteur* sera consacré à la mémoire d'Eugène Rambert. Le centenaire de sa naissance ne saurait laisser le *Conteur vaudois* indifférent. De même qu'il a pris une part active à l'occasion de l'érection des monuments des frères Olivier, il s'associe avec joie aux manifestations organisées en l'honneur de notre compatriote Eug. Rambert.

Nous remercions vivement MM. E. et A. Vautier, de leur aimable collaboration à ce numéro spécial.

## LA « MAVOUGNE ».

Un ancien abonné du *Conteur* lui écrivait dernièrement: « Pourriez-vous me dire quelle est cette institution qui s'appelle la *mavougne*, qui se pratique encore à Chavannes-le-Chêne et qui a été abolie à Molondin il y a une vingtaine d'années? Je n'ai jamais vu que dans ces deux villages. Le jour de mardi gras les enfants trottent d'une maison à l'autre en criant: *Mavougne!* On leur jette alors des noix ou des *chenetz* qu'ils ramassent en se bousculant à la risée des vieux. »

La coutume dont parle notre correspondant, — qui nous rappelle un peu celle des *alouilles*, qui s'est conservée dans la campagne genevoise, — ne s'est en effet pas perdue à Chavannes-le-Chêne. Il faut, pour cela, en féliciter chaleureusement l'intelligente autant qu'aimable population de ce joli village, et souhaiter que cet usage soit transmis intact à la génération qui monte, pour la plus grande joie des amis de nos traditions vaudoises.

Cette coutume a dû être, autrefois, plus répandue. A Palézieux, les enfants allaient aussi le jour de mardi gras demander des *chètsons*, pour remplir leurs paniers ou leurs sachets, en disant sur le seuil des portes: *Dè Kamintran, dè Kamintran, se vo plyé!*

Dans d'autres communes, c'était plutôt le samedi avant Brandons, que la bande enfantine parcourait le village en quête de fruits secs.

En 1860, au beau temps du patois, les enfants de Chavannes-le-Chêne et de Rovray, *ritoulaient: Mavougne! Mavougne! Pata guelyàiron! Rotse-mè dâi chètserons!* (Jette-moi des poires sèches!) *Tire-mè l'orolhie, laisse-mè la ketse!* *Tire-mè la ketse* (mèche de cheveux), *laisse-mè l'orolhie!*

Comme en 1930, on leur distribuait des pommes ou poires sèches, des noix, et pendant qu'ils se les disputaient sur le pavé de la cour, les personnes âgées prenaient plaisir, par simple taquinerie, à tirer les cheveux de tous ceux qu'ils pouvaient attraper, ce qui ne se fait plus aujourd'hui, mais ce qui nous explique le mot (*mavougne*, qui vient sans doute du verbe patois *vougni*, signifiant tirer les cheveux, comme chacun le sait.

Quant à l'origine de la coutume elle-même, elle nous est inconnue. Si quelque lecteur pouvait nous renseigner à ce sujet nous en serions heureux. La rédaction du *Conteur* recevra aussi avec reconnaissance toutes les communications qu'on voudra bien lui adresser, concernant l'existence de la *mavougne* en Suisse romande.



## LA VATZE AO PINTIER. (Authentique).

I còo, avâi mè dé goût po son étrablihou que po servi dâi quartetté; l'avâi on tropi dé vatsé et modzè quazu totè primâie, et mettâi adi dâi nom historique âi vî qu'é-lèvavé.

Vaité que lou 20 d'avri 1914 sa vatsé lâi a fé 'na modzetta dè pére et mère primâ, que fû batscha « Gertrude », mîmo nom què la fenna à Guillaume Tet, qu'avant tant bien djuva à théâtre dè Méziré.

Lo 31 janvier 1916, la pllie balla dè sè vatsé fâ on bollet qu'appelâ « Calais » çosse du que lé z'Allemands avan tant einvia dè s'ein eimparâ; Calais est dévegna on taureau primâ et bon raceu.

Lou 9 novembre 1919; l'è assebin né 'na modzetta dè Calais et Gertrude avoué onna pî et dâi formè extra; étâi dè bi savâ qu'on nom historique l'âi vègnâi assebin.

A 4 ans l'étâi la première dâo concour, mâ n'è pas lou tot, on coup primâie, clia rosse dè bite a coumeincî à fèrè einradzi, étâi gormanda, cornavè lè z'autrè, po l'arrhiâ falliâi mettrè on capet rodzo, 'na rouillière bliuva et dâi tsaussè nâre; autramein, don coup dè pî lou seillon roubatavè per l'étrablihou.

On dzo ein abrèveint, iè chautè su lè z'autrè et lou tropi dèdienpè per lé prâ. A focce corrè aprî, lou pintier tot einsocliâ, vâi passâ lou magnin, et lâi de:

— As-tou lezî dè m'arreindzî clia vatsé que fasse min de vî?

— Oh! bin sû, que lâi repond l'autro.

Ein préparèint sè z'uti, lou magnin fâ ào pintier:

— L'è mau fé! onne balla vatsé dinse. Lâi a tot parâi passâ. On coup fini, lâi fant 'na pu-cheinte eincotse à l'orolhie, pu vant bâre on verrò, et s'ageassâi dé reimpliâ lou certificat.

Lou magnin pâne sè lounettè po écrivè, et dit:

— Adzou; 6 ans; manteau, dzauno et bliian.

Lo nom, ora!

Lo carbatîé sè recorde on moment et repond:

— La faut batsî: *Proportionnelle.*

Ct. d'âo Dzorot.

## L'ESPRIT DE DUMAS FILS.

LES pensées, les bons mots et les traits d'esprit d'Alexandre Dumas fils ont également été recueillis et publiés. L'auteur de la « Dame aux Camélias » fréquentait beaucoup les salons et les coulisses des théâtres où il était très connu et où il trouvait l'occasion d'exercer sa verve satirique. Il lui arrivait même de refuser, pendant longtemps, des invitations qu'il acceptait par la suite, quitte à se venger en accablant ses hôtes sous les traits de sa cinglante ironie.

\*\*\*

Une princesse étrangère, l'ayant invité plu-

sieurs fois, mais en vain, à venir chez elle, le rencontre un soir dans un salon ami:

— Quel dommage, attaque-t-elle aussitôt, que les gens d'esprit ne soient pas des hommes du monde!

— Quel dommage, réplique Dumas en s'inclinant que les femmes du monde ne soient pas des femmes d'esprit!

\*\*\*

Certain personnage, célèbre à Paris par ses infortunes conjugales, se plaignait que ses enfants fussent malingres et peu intelligents:

— Ah! monsieur Dumas, soupirez-il, c'est un fils comme vous qu'il m'eût fallu!

— Mon cher monsieur, répondit Dumas, quand on veut avoir un fils comme moi, il faut le faire soi-même!

\*\*\*

Un critique lui reprochait d'avoir parlé dans un roman du « vide douloureux qu'occasionnent les moments de faiblesse ».

— Quelle singulière image! dit-il. Comment une chose vide peut-elle être douloureuse?

Alors Dumas froidement:

— Mon cher ami, vous n'avez donc jamais eu mal à la tête?

\*\*\*

On parlait un jour des veuves et du veuvage. — Pour moi, dit l'auteur du « Demi-Monde », je ne crois pas aux veuves inconsolables.

— Eh bien, dit quelqu'un, et Arthémise? et le monument superbe qu'elle fit élever à son mari?

— De nos jours, Arthémise serait encore capable de faire élever un superbe monument, seulement, après la pose de la dernière pierre, elle épouserait l'architecte.

\*\*\*

Dumas fils avait une antipathie marquée pour l'écrivain Alphonse Karr. Tous deux, cependant, fréquentaient le même salon. Karr y arrivait très tard et toujours à la même heure, si bien qu'au coup de sonnette, Dumas prenait son chapeau en disant à la maîtresse de maison:

— Permettez que je me retire, minuit et Karr sonnent.

\*\*\*

A une actrice qui assistait à une représentation, tenant un magnifique bouquet de roses et affichant un visage plus fleuri qu'elle ne l'eût voulu, il adressa ce quatrain:

*A Flore, elle fait un larcin,  
C'est un printemps en miniature;  
Elle a les roses dans la main  
Et les boutons sur la figure.*

\*\*\*

La comtesse de X, à l'une de ses soirées, pria M. de Lesseps d'écrire quelques lignes sur son album. La comtesse était jeune et jolie.

Ferdinand de Lesseps se pencha vers son voisin et lui soumit un projet d'aphorisme qui commençait ainsi:

— Si les jolies femmes étaient des isthmes...

Le voisin, qui n'était autre que Dumas fils, répondit simplement:

— Soyez continent!

\*\*\*

Un soir qu'il recevait, chez lui, une foule d'invités, une dame du monde, un peu fière, lui dit:

— Eh bien! monsieur Dumas, vous avez renoncé au théâtre?

— Pardon, madame, je répète une grande pièce au Gymnase.

— Encore une de ces créatures du demi-monde?

— Non pas, vraiment... des femmes du monde et du meilleur.

— Et où donc les avez-vous étudiées, s'il vous plaît?

— Chez moi, madame!

\*\*\*

La franchise qui s'étale, disait Dumas fils, n'est trop souvent qu'un raffinement de dissimulation. Exemple : Une femme n'avoue jamais que l'âge qu'elle n'a pas.

\*\*\*

Un de ses amis lui disait avec commisération :

— Votre père a mangé beaucoup de millions ?

— Non, répondit-il vivement, on les lui a mangés, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

\*\*\*

A propos de la pièce « Charlotte Corday », il eut ce mot.

— Je plains Marat. Il n'a pas eu de chance... Pour une fois qu'il a pris un bain !

\*\*\*

Quelqu'un lui apporta, un jour, des vers que le prince B. avait composé à ses moments perdus.

Après les avoir lu, Dumas déclara :

— J'en pense ce qu'il pourrait penser de moi : si je me faisais prince à mes moments perdus.

\*\*\*

A un ami qui lui présente son gendre, il salua en parodiant le vers de Boileau :

— Tous les gendres sont bons, hors le gendre ennuyeux.

\*\*\*

A propos du mariage d'une cantatrice et d'un homme du monde, il s'écria :

— Mauvaise affaire pour tous les deux. Les rossignols ne vivent pas en cage avec les serins !

\*\*\*

#### Quelques pensées de Dumas fils :

En amour, il n'y a de dernier adieu que celui qu'on ne dit pas.

L'amour ne va pas sans estime.

C'est souvent la femme qui nous inspire les grandes choses qu'elle nous empêchera d'accomplir.

Il est plus facile d'être bon pour tout le monde que pour quelqu'un.

Les grandes et pures affections ont cela de bon qu'après le bonheur de les avoir éprouvées, il reste le bonheur de s'en souvenir.

Aller chez un homme, lui serrer la main, l'appeler son ami et lui prendre sa femme, tant pis pour ceux qui ne pensent pas comme moi, mais je trouve cela honteux, répugnant, écœurant.

C'est quelquefois bien pénible de faire son devoir, ça ne l'est jamais autant que de ne l'avoir pas fait.

La femme est, selon la Bible, la dernière chose que Dieu a fait. Il a dû la faire un samedi soir. On sent la fatigue.

Sur dix mille hommes, il y en a sept ou huit mille qui aiment les femmes, cinq ou six cents qui aiment la femme, un qui aime une femme.

Comment se fait-il que les petits enfants étant si intelligents, la plupart des hommes soient si bêtes ? Ça doit tenir à l'éducation.

La vieillesse n'est pas supportable, sans un idéal ou un vice.

Les lettres de femmes sont faites pour être perdues par celui à qui elles sont adressées, rendues à celles qui les ont écrites, interceptées dans le trajet par celui qui ne doit pas les connaître, volées par les domestiques et montrées à tout le monde.

Ceux-là ont mérité leur malheur qui n'ont pas su en tirer profit.

Si vous voulez arriver à la connaissance de la Divinité, ne la cherchez pas seulement dans les œuvres ou la société des grands esprits, mais dans le commerce des bonnes gens. Le génie n'explique pas Dieu. La bonté le prouve.

On croit toujours avoir une excuse dans toutes les erreurs de la vie.

Il faut être indulgent à ceux qui ont succombé dans la lutte que l'on n'a pas connue.

Il n'y a que les imbéciles qui ne sont pas bons. C'est toujours aux moments les plus heureux que nous viennent les pensées les plus tristes, comme pour nous avertir que le bonheur n'a pas toujours été et qu'il ne sera pas toujours.

Les résolutions sont comme les anguilles ; on les prend aisément. Le diable est de les tenir.

Les hommes ont quelquefois le droit de dire du mal des femmes, jamais d'une femme.

Donnez de l'argent, n'en prêtez pas. Donner ne fait que des ingrats, prêter fait des ennemis.

Le devoir ? C'est ce que l'on exige des autres ?

On parvient quelquefois à vaincre les gens dans une discussion, à les convaincre jamais.

Dans le mariage, quand l'amour existe, l'habitude le tue, et quand il n'existe pas, elle le fait naître.

L'honnêteté est la plus grande de toutes les malices, parce que c'est la seule que les malins ne prévoient pas. *Jean des Sapins.*

**La Patrie Suisse.** — La Patrie Suisse du 27 mars présente, entre autres actualités, le Salon de l'Automobile, à Genève ; l'assermentation du Conseil d'Etat vaudois ; l'accident d'aviation de Sursee. A l'occasion du 70e anniversaire de M. Otto Barblan, la « Patrie Suisse » rappelle la carrière du célèbre musicien, directeur de la Société de chant sacré. Les portraits de MM. Albert Rheinwald, Georges Oltramare, G. Fabret, Besson, Jean Bard illustrent une chronique consacrée à la saison théâtrale. On lira avec intérêt la suite du conte de E. Penard : « Le crâne de Pierre Pourrie ». Le critique neuchâtelois Maurice Jeanne-rot parle du peintre Ph. Zysset. Enfin, un article du plus haut intérêt sur le Sanatorium international universitaire qu'on projette d'élever à Leysin. Un numéro riche, varié et de belle tenue.

#### VA-T-ELLE REVENIR ?



UAND ils ne s'occupent pas des autres, ils s'arrangent à s'occuper de robes. Les maîtres du barreau genevois sont en liesse, ils ont une grande préoccupation : La robe.

Rapports sur rapports sont présentés pour ou contre. Comment voulez-vous qu'ils tombent d'accord.

Il y eut une réunion mouvementée, trois voix de majorité pour le rétablissement de la robe à Genève.

Bien que la décision n'ait rien d'officiel, pour-quoi les avocats genevois ne préconisent-ils la robe que pour eux ? Ils ne l'admettent pas pour les juges du Tribunal fédéral.

Oui, pourquoi ?

**La balle au bond.** — L'huissier Serdur vient pour opérer une saisie chez un débiteur récalcitrant, lequel, par des explications fort longues et embrouillées, essaye de retarder l'opération. Il parle avec tant de volubilité que le pauvre huissier, au bout de dix minutes, doit s'avouer qu'il n'a pas compris un mot.

— Franchement, mon ami, dit-il, je ne saisis pas...

L'autre vivement :

— C'est justement tout ce que je vous demande.

Entre amis. — Annette. — C'est drôle, Monsieur C., qui n'avait jamais eu l'air de me remarquer, est venu quatre fois m'inviter au bal d'hier au soir !

Berthe. — Ah ! oui, c'était un bal de charité !

#### LE NOMBRE SEPT.



HAGUN connaît la « célébrité » du nombre 7 si je puis m'exprimer ainsi : les 7 jours de la semaine, les 7 merveilles, les 7 péchés, etc.

Je trouve dans un vieux livre, intitulé *Le Dessein de l'Histoire de Reims*, d'un certain Nicolas Bergier, et édité à Reims, en 1635, la fantaisie suivante que l'auteur donne d'ailleurs comme une vérité historique des plus orthodoxes, vérité qu'il aurait tenu d'un nommé Nicolas Rucléry ou Reucléry, et que je donne ici, uniquement pour distraire les lecteurs, et aussi pour la curiosité de la chose relatée.

Nicolas Rucléry, qui aurait vu le jour vers 1107, a rimé en vers tout à fait douzième siècle, un intéressant poème contenant l'histoire de la *Grande Ville des Belges* en Hainaut (et qui aujourd'hui s'appelle tout simplement Bavi).

Et de fait, cette petite bourgade, déjà petite du temps de Rucléry, fut jadis une grande cité dont il a pu voir encore les ruines imposantes.

Voici maintenant ce que dit le poème, et ce qui a rapport au nombre 7 — résumé bien entendu.

Après la prise de Troie, un cousin-germain du roi Priam, s'appelant Bavo, fuyait les maux sans nombre que les astrologues avaient prédit à toute la race troyenne.

Aussi, ce prince abandonna de bonne heure la Phrygie et vint, par mer, jusqu'au pays habité par les Nerviens et les Trévériens, et décida de s'y fixer, ainsi que ses compagnons.

Il y bâtit dans sa *Ville de Belges*, 7 temples, 7 rues et 7 portes d'où il fit tracer 7 grands chemins qui conduisaient à toutes les terres de son royaume.

Ce qui donne à ce récit une apparence de véracité historique, c'est que ces chemins furent achevés par un de ses successeurs, Brunehaut, *roi des Belges*, et que de nos jours encore, ces chemins portent effectivement le nom des *sept chaussées de Brunehaut*.

Ce récit, déjà curieux par lui-même, ne devait-il pas être exhumé pour aller grossir la collection du « nombre 7 » ? C'est ce que j'ai pensé, désireux seulement d'amuser un instant les lecteurs du *Conteur Vaudois*, et point pour faire étalage d'une érudition qui serait mal venue, étant donné le peu de fond de ce « document historique ».

C. M.

#### CURIEUSES ÉPITAPHES.

CI GIT

dans une position horizontale

M. X.

en son vivant horloger.

L'honneur fut le ressort de sa vie et le travail le régulateur de son temps.

Ses mouvements étaient bons ;

la crainte de Dieu et l'amour du prochain furent toujours la clef de sa conduite.

Il vécut heureux jusqu'au moment

où le grand Horloger de l'Univers

jugea à propos de briser

la chaîne de ses jours,

ce qui arriva à l'âge de...

\*\*\*

CI GIT

M. X.

ancien avoué,

ancien juge de paix,

ancien maire,

ancien juge au tribunal de commerce,

ancien président du tribunal civil,

avbelé à d'autres fonctions

dans le ciel !



#### SOUVENIRS DES CAMPAGNES DE LOUIS BÉGOS, LIEUTENANT-COLONEL

Ce fut à cette époque que le bataillon du deuxième régiment suisse partit pour Elvas, et que le bataillon du quatrième partit pour Alameda. — La plus grande partie de l'armée portugaise qui se trouvait à Lisbonne fut licenciée, le reste fut envoyé en France sous les ordres du marquis d'Allama. Un de ces régiments portugais tint garnison à Genève.

Le drapeau français fut enfin arboré sur tous les forts de Lisbonne et à bord de la flotte. Cet événement produisit une fâcheuse impression sur le peuple, qui croyait alors que le drapeau portugais lui venait directement de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il y eut une émeute, et deux soldats français furent massacrés, mais les coupables arrêtés furent passés par les armes.

Le général s'occupa activement de l'approvisionnement de Lisbonne ; il voulut aussi attirer l'attention des spéculateurs sur l'industrie. Mais tous les appels réitérés faits à ce sujet furent inutiles. Il régnait, du reste, en Portugal peu de sympathie pour la France. Le général en chef espérait que tôt ou tard la nation portugaise,